

Jocelyne Couture (sous la direction de), *Éthique et rationalité*,
Liège, Pierre Mardaga Éditeur, 1992.

Daniel M. Weinstock

Volume 22, numéro 1, printemps 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027324ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027324ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Weinstock, D. M. (1995). Compte rendu de [Jocelyne Couture (sous la direction de), *Éthique et rationalité*, Liège, Pierre Mardaga Éditeur, 1992.] *Philosophiques*, 22(1), 190–194. <https://doi.org/10.7202/027324ar>

Jocelyne Couture (sous la direction de), *Éthique et rationalité*, Liège, Pierre Mardaga Éditeur, 1992.

par Daniel M. Weinstock

Ce petit recueil regroupe quatre textes, en plus d'une introduction générale signée par Jocelyne Couture, qui cherchent tous à répondre à la question : « est-il rationnel d'être moral ? ». Jocelyne Couture constate en effet au tout début de son introduction à cet ouvrage collectif que la philosophie morale traditionnelle s'est pour l'essentiel occupée à spécifier et à défendre le contenu de principes moraux en vertu de leurs pedigrees épistémiques, et a

trop souvent ignoré le problème tout aussi épineux qui consiste à identifier les *raisons* que pourraient avoir des agents rationnels de s'y conformer. Les textes de ce recueil cherchent donc tous à découvrir ce qui pourrait amener un être rationnel motivé principalement par la poursuite de son propre bien-être individuel à accepter les contraintes à cette poursuite que représentent les normes morales; il s'agit de voir si on ne pourrait pas faire *découler* ces normes de cette même rationalité instrumentale qui, à première vue, semble si hostile à de telles contraintes.

La stratégie des penseurs qui s'inscrivent dans ce renouveau de la problématique hobbesienne consiste à reconstruire les délibérations et les négociations qui pourraient amener un ensemble d'agents rationnels (mais contraints par les circonstances à l'interaction) à établir un consensus autour d'un certain nombre de normes morales, ayant trait surtout à l'éthique sociale. Dans la philosophie contemporaine, deux projets semblent de prime abord répondre à cette description : il s'agit bien sûr des œuvres capitales de John Rawls et de David Gauthier.

Dans son introduction, Jocelyne Couture relève clairement les objections qui pourraient être adressées au projet de Rawls par un théoricien qui cherche à reconstruire l'origine rationnelle de normes morales de manière non-circulaire, c'est-à-dire en ne présupposant aucune prémisse morale ni attitude proto-morale de la part des contractants. Pour accepter que leurs interactions soient gouvernées par les normes issues de la « position originelle » qui est au centre de la *Théorie de la justice*, il faut que R. conçoive les agents réels comme ayant déjà une certaine motivation morale à n'agir, dans leurs relations avec autrui, qu'en fonction de principes qu'ils pourraient accepter d'un point de vue parfaitement impartial.

Si Rawls se croit autorisé à faire appel d'entrée de jeu à un tel sentiment moral sans pour autant que la dérivation de ses principes de la justice ne devienne circulaire, c'est qu'il croit pouvoir déceler un tel sentiment moral, ainsi qu'un certain nombre de jugements et de convictions qui s'y rattachent, parmi les « convictions bien pesées » des citoyens de démocraties libérales, c'est-à-dire parmi les convictions arrêtées dans des conditions épistémiques idéalement propices au jugement. Il espère pouvoir élaborer autour de ces convictions un ensemble théorique cohérent, qu'il nomme « équilibre réfléchi », qui inclurait les principes de la justice sociale qu'il préconise, lesquels, par hypothèse, seraient au centre d'un large consensus.

Kai Nielsen défend dans son texte la méthode cohérentiste de Rawls, telle qu'elle est systématisée par Norman Daniels dans une importante série d'articles; il cherche cependant à y intégrer une perspective critique qui, selon lui, manquait aux formulations de l'équilibre réfléchi de Daniels. À l'instar de Rawls, Daniels avait distingué entre équilibres réfléchis « étroits » et « larges »;

ce dernier type ne fait pas que rendre cohérentes entre elles des croyances morales diverses, mais il fait également intervenir, au sein de cet ensemble cohérent de croyances, des théories philosophiques ainsi que des théories issues des sciences sociales et humaines. La fonction de ces théories dans l'entreprise de justification est de vérifier la « faisabilité » des principes d'éthique sociale dérivés de la position originelle. Or, constate à juste titre Nielsen, les théories des sciences sociales ne sont souvent pas aussi idéologiquement innocentes que le prétendent les praticiens de ces disciplines; ils ne font souvent que refléter les intérêts des classes dominantes du moment. Il faudrait donc, selon Nielsen, que l'« arrière-plan » théorique d'un équilibre réfléchi véritablement émancipateur soit constitué par une « théorie critique », qui se donne justement comme fonction de différencier, parmi les différentes manières de concevoir l'organisation sociale, celles qui relèvent de l'illusion idéologique et celles qui relèvent d'une perspective plus objective. Cette théorie critique serait construite autour de croyances qui peuvent être légitimées dans des circonstances contrefactuelles de discours, comme celles élaborées par Jürgen Habermas.

Une tension, que je ne ferai que relever ici, parcourt l'entreprise de Nielsen. En effet, ce dernier reprend à son compte la stratégie rawlsienne qui consiste à établir l'élaboration de la position de choix social à partir des convictions « bien pesées » des citoyens (ce qu'il appelle lui-même une certaine *Sittlichkeit*). Or, il est certain que les croyances et convictions morales en question refléteront en grande partie les mœurs de la communauté, et qu'elles seront, de ce fait, imprégnées de ses hiérarchies sociales et de ses rapports de force. Comme Nielsen le signale en parlant des croyances sur l'avortement des tenants d'une « version quelque peu désuète de la moralité judéo-chrétienne » (p. 61), cette infection idéologique des croyances *sittlich* ne l'inquiète pas, puisqu'elle sera rapidement neutralisée par l'intermédiaire de l'équilibre réfléchi, tel qu'il est revu et corrigé par l'apport de la théorie critique. Mais alors, la question se pose : étant donné le primat accordé par Nielsen aux croyances des agents engagés dans le type de discours rationnel que décrit Habermas, quel rôle peut-il encore y avoir pour ces convictions « bien pesées » dont l'origine *sittlich* assure qu'elles seront marquées par le type de distorsion idéologique que la théorie critique se donne pour tâche d'enrayer ? La modification critique apportée par Nielsen à la théorie de l'équilibre réfléchi ne rend-elle pas superflu le passage par les convictions des agents, toutes « bien pesées » soient-elles ?

La seconde approche cherchant à expliquer l'emprise conative des principes moraux sur les agents rationnels est celle de David Gauthier. Dans un premier texte, Gauthier part d'un point d'accord et d'un point de désaccord avec Rawls : il reprend à son compte l'idée que les principes de justice qui régissent une société conçue comme une entreprise de coopération en vue de l'avantage

mutuel doivent être vus comme reposant sur un accord conclu entre les membres de la société en question; mais il rejette la manière dont Rawls conçoit la négociation menant à cet accord. Le voile d'ignorance ôte aux contractants rawlsiens toutes différences qui auraient pu donner lieu entre eux à une réelle négociation, de telle sorte que le processus de délibération qui mène, selon Rawls, à ses principes de la justice sociale pourrait aussi bien être l'affaire d'un individu unique.

Gauthier veut davantage respecter ce qu'il voit comme la réelle diversité des membres de la société; les seules idéalizations qu'il introduit ont simplement comme fonction d'éviter que quiconque puisse bénéficier ou pâtir de capacités de persuasion et de dissimulation inégalement distribuées. Dans de telles circonstances, les contractants qui cherchent à établir un consensus autour d'un certain nombre de normes morales s'efforcent de minimiser la concession que l'entrée en société exigera d'eux par rapport à ce qu'ils auraient pu espérer obtenir par leurs propres efforts dans l'état de nature. Un point d'équilibre sera atteint, selon Gauthier, au moment où aucun participant ne pourra chercher à minimiser davantage sa concession sans que cesse d'être justifiable l'accord aux yeux de l'un ou l'autre des participants. Les deux pressions qui s'exercent sur les contractants sont donc, d'une part, la nécessité de conclure un accord et, d'autre part, la volonté qui anime chacun des contractants de minimiser le « coût » que représente pour lui la coopération (par rapport à ce qu'il aurait pu obtenir par ses propres efforts dans l'état de nature). Gauthier mobilise les ressources de la théorie des jeux pour montrer comment les contractants mus par ces deux pressions seront conduits, par la considération rationnelle de leur intérêt propre, à conclure un accord.

Dans son deuxième article, Gauthier cherche à résoudre une des questions que laisse malgré tout en suspens cette solution du problème de l'origine rationnelle des normes morales. En effet, l'argument que je viens d'évoquer montre qu'il est rationnel pour tout agent de conclure un accord sur des contraintes morales avec ceux avec qui il est appelé à interagir. Mais il ne montre pas qu'il est rationnel pour tout agent de respecter les engagements conclus dans un tel accord; en effet, il est optimalement profitable pour tout agent de pouvoir profiter des fruits de la coopération d'autrui tout en continuant à chercher à maximiser son propre bien-être de manière directe, et non sous la contrainte de normes morales. L'argument que développe Gauthier pour répondre à ce problème, déjà anticipé par Hobbes, est complexe et assez technique, mais il revient à dire la chose suivante : au terme d'interactions répétées et fréquentes, la probabilité qu'un resquilleur pourra continuer à faire penser aux autres qu'il coopère (condition nécessaire pour que les autres ne l'excluent pas des fruits de leur interaction) est moindre que la probabilité qu'ils le démasqueront, ce qui entraînera pour lui une conséquence désastreuse, à savoir l'exclusion complète des avantages de la coopération. Le resquilleur invétéré a donc plus de chances d'obtenir le résultat le plus

défavorable du point de vue de ses intérêts que le résultat le plus favorable. Selon Gauthier, il est donc rationnel de respecter les engagements contractés avec les autres au terme de la négociation, et de ne pas adopter la stratégie du rusé.

Le projet de Gauthier est d'une très grande richesse, et semble, mieux que celui de John Rawls, répondre au desideratum annoncé par Couture dans son introduction, de lier moralité et motivation. De nombreuses questions s'imposent cependant, que j'évoque brièvement ici : la représentation qui dote l'agent d'une rationalité instrumentale maximisante ne résulte-t-elle pas d'une idéalisation et d'une ignorance de la diversité humaine tout aussi problématique que la représentation rawlsienne ? L'approche de Gauthier ne peut-elle alors, au mieux, que rendre compte d'une infime minorité de nos normes morales, essentiellement de celles qui ont trait aux problèmes de redistribution sociale ? La stratégie de l'avantage mutuel n'a-t-elle pas pour conséquence que les plus forts dans une société seront naturellement amenés à exclure les plus faibles, avec lesquels ils n'ont aucune raison purement égoïste de vouloir coopérer, et avec lesquels il ne sera donc pas nécessaire qu'ils concluent un accord ? Ne rend-elle pas la moralité otage des rapports de force contingents entre individus et groupes ? L'analyse contractuelle des normes morales a-t-elle, aux yeux de Gauthier, un statut descriptif ou normatif ?

Cet ouvrage introduit le lecteur francophone à l'un des débats les plus importants de l'heure en philosophie morale et politique. Je n'ai pas pu ici en rendre compte de manière adéquate. J'ai en particulier laissé de côté le texte de Jan Narveson, qui constitue en quelque sorte des prolégomènes aux textes de Gauthier; il nous donne des raisons de douter qu'une approche purement anthropologique suffise à fonder les normes morales. Il évoque ensuite un certain nombre de considérations qui nous permettent de douter de la plausibilité des tentatives de fondements, qu'ils soient relativistes, intuitionnistes ou naturalistes (c'est-à-dire faisant appel à une conception de la nature humaine). Je tiens par ailleurs à saluer la qualité des traductions effectuées par Jocelyne Couture; en effet, elles rendent avec élégance un langage parfois aride et technique (comme c'est le cas, en particulier, pour les textes de Gauthier). Je souligne également la clarté et l'utilité de son introduction, qui décrit avec précision la problématique dans laquelle s'inscrivent les textes recueillis dans ce volume.

*Département de philosophie
Université de Montréal*